

Lycée THIERS
5, Place du Lycée
13232 Marseille
cedex 01

Marseille, le 07 janvier 2021

Téléphone : 04 91 18 92 18
Fax : 04 91 92 49 04

Objet : **Taxe d'apprentissage 2021**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Vous nous avez fait confiance en inscrivant votre enfant au lycée Thiers. Je puis vous affirmer que nous mettons tout en œuvre pour l'accompagner vers la réussite ;

Comme vous le savez, le Lycée THIERS est un établissement réputé qui a voulu élargir le nombre d'options offertes à ses élèves, en s'ouvrant notamment aux voies technologiques.

Ainsi l'établissement accueille trois classes préparant au baccalauréat « **Techniques de la Musique** » (100 % de réussite).

Cette richesse pédagogique n'est viable que si elle s'accompagne d'une certaine aisance matérielle dépendant elle-même du montant de la taxe d'apprentissage perçue par le lycée.

Nos élèves, qui seront peut-être un jour vos futurs salariés, seront directement bénéficiaires des efforts accomplis par tous, chefs d'entreprise, parents, enseignants, pour accroître la taxe collectée par le Lycée THIERS.

Pour participer à cet effort collectif, **vous trouverez ci-joint un bordereau de versement** qu'il vous suffira de remettre à votre comptable, ou au responsable du versement de la taxe dans votre entreprise.

Au nom de toute l'équipe pédagogique, et surtout des élèves, les premiers bénéficiaires, nous vous sollicitons pour participer à l'amélioration des moyens matériels dont dispose l'établissement où se forment les générations montantes.

Soyez assuré(e), Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, de notre souci constant de mettre en adéquation la formation des jeunes accueillis dans notre établissement avec les besoins du monde du travail.

Avec toute ma reconnaissance, et l'assurance de ma haute estime.

Le Proviseur,



Eric GALLO

P.J. : 1

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

De nouvelles règles s'appliquent, vous pouvez verser directement à l'établissement

Merci de compléter le bordereau de versement (ci-dessous)

Effectuez votre versement direct de taxe d'apprentissage :
(13 % de 0.68 % de votre masse salariale 2020)

Nous vous adressons (par courrier et/ou email) votre reçu libératoire dans
les meilleurs délais.

Nous vous remercions pour votre soutien

Bordereau de versement à retourner au :

Lycée THIERS Intendance bureau n°6 5 place du lycée 13232
Marseille Cedex 1

**Votre versement direct de taxe
d'apprentissage : _____ €**

Lycée Thiers : SIRET 19130040900015

CODE RNCP 43043302

- soit par chèque bancaire à l'ordre de « Agent comptable du lycée
Thiers »
- soit par virement au compte Trésor Public

IBAN							BIC
FR76	1007	1130	0000	0010	0622	978	TRPUFRP1

Votre entreprise :

Nom : ----- SIRET : -----

Adresse : -----

CP : ----- Ville : -----

Nom et Prénom du contact -----

Téléphone du contact -----

Courriel du contact -----